

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE GREZ-DOICEAU

Compte-rendu du groupe de travail « Agriculture, économie et emploi »

Présent(e)s :

Maitre d'ouvrage

Caroline Theys – Coordinatrice du PCDR

Organe consultatif

9 personnes présentes – 3 excusés

Ordre du jour :

- Etat des lieux des lots 0
 - Réflexions sur certaines fiches-projets
 - Méthodologie de travail
-

Etat des lieux des lots 0

Créer un guichet de l'économie et de l'emploi

L'engagement d'un Agent de Développement local (ADL) n'est plus d'actualité.

Lors de la prochaine CLDR du 26 septembre, le groupe de travail demandera une explication à la majorité quant au développement de ce projet.

Aider les maraîchers particuliers amateurs

Actions :

- Echange de jardins : mise en place d'une plate-forme « prêter son jardin.be » disponible sur le site du PCDN. Actuellement 6 habitants de Grez-Doiceau proposent leur jardin grâce à ce système.
- Potager communautaire : Il existe des initiatives privées. Des réflexions ont lieu pour développer ce projet au mieux au sein de la Commune.

Réflexions sur certaines fiches-projets

Mettre en place une unité de biométhanisation

Suite à la visite de l'unité de biométhanisation de Surice¹, il avait été conclu qu'il était important de visiter plusieurs unités de biométhanisation et d'interroger un maximum d'acteurs lors de l'élaboration d'un tel projet.

Si une nouvelle visite est organisée, il serait intéressant de découvrir un modèle qui fonctionne et qui est bien en place. Certaines unités de biométhanisation semblent plus performantes en Allemagne. Il serait donc intéressant d'organiser une visite chez nos voisins.

¹ Annexe 1 : Compte-rendu de la visite

De nombreuses pistes doivent également être développées :

- Existe-t-il une typologie, une structure qui mène au succès ? (identifier les structures existantes)
- Quelles sont les ressources nécessaires pour alimenter l'unité ? (sont-elles disponibles sur le territoire communal ou faut-il les faire venir d'ailleurs)
- Avons-nous les partenaires nécessaires et comment les convaincre de se joindre au projet ?
- Comment valoriser la récupération d'énergie ?
- Quelle implantation choisir ?
- Qu'en est-il de la politique agricole communale (PAC)
- Y a-t-il une concurrence entre les différentes sources (compost ≠ biométhanisation)

Lors du prochain groupe de travail, la présence de l'Echevin responsable du PCDR ainsi que du Conseiller en Energie est demandée afin de débattre de ces différentes pistes.

Mettre en place une formation de guides ruraux dans le but de créer un réseau

Il est proposé de faire un appel via le bulletin communal pour savoir si des personnes seraient intéressées de devenir guide rural. Cet appel peut également s'ouvrir aux guides nature qui souhaiteraient obtenir une formation complémentaire.

Il serait également opportun de prendre contact avec l'Office du Tourisme et le PCDN pour développer cette fiche-projet.

Organiser un salon des associations et artisans sur le thème du « mieux-vivre »

Cette fiche-projet, avec l'apport de ressources humaines, pourrait très vite voir le jour. Cela permettrait de mettre en relation des personnes, des associations mais aussi d'avoir une action du PCDR ouverte au public.

Ce salon, événement ponctuel, pourrait être symbolisé par la suite et de manière permanente par **le hall relais agricole** (important de définir ce que l'on attend de ce bâtiment).

DIVERS

Présence du ¼ communal

Le groupe de travail précise qu'il est important que le ¼ communal soit représenté par au moins 1 membre de chaque groupe politique. La présence de l'Echevin responsable du PCDR est également souhaitée.

L'actualité de la Commune évolue constamment. Cela permettrait de pouvoir poser directement les questions aux personnes concernées. Leur rôle ne serait donc pas de sanctionner les idées (l'ensemble du PCDR a été approuvé à l'unanimité par le Conseil communal du 6 mars 2012) mais bien d'enrichir les débats et de permettre d'avancer tous ensemble sur les différents projets.

Engagement d'un employé « PCDR »

Lors de la CLDR, il sera également proposé d'engager une personne pour coordonner le PCDR. Cette personne pourrait travailler mi-temps comme ADL et consacrer le reste du mi-temps à la coordination et à la concrétisation des fiches-projets du PCDR.

On peut se baser sur la candidature d'un Project Manager Officer (PMO)².

Vision globale

Pour les prochaines réunions, il est demandé de préciser quelles sont les objectifs à atteindre, le fil conducteur à suivre.

² Annexe 2 : fiche de description de la fonction de PMO qui a servi pour le recrutement d'une personne ressource pour le compte de l'association des alumni de Solvay.

ANNEXE 1 - COMPTE-RENDU DE LA VISITE

Programme Communal de Développement Rural de Grez-Doiceau

Visite de l'unité de biométhanisation de Surice – 30 juin 2012

Compte-rendu de la visite

Contexte socio-économique

Surice est un village appartenant à la commune de Philippeville. La population a été importante vers 1970 (700 hab.) avant d'atteindre un creux en 2001 (400 hab.) puis de repartir à la hausse (450 hab. en 2012). Économiquement, la région peut être qualifiée de « sinistrée ». La dynamique économique locale est faible, même si elle redémarre et que les écoles sont à présent à nouveau remplies. L'arrivée de l'unité est en cela un point positif.

L'unité ne crée pas spécialement d'emploi direct. M. Burniaux s'occupe de l'unité, à raison de 3 à 4 heures par jour. Il ne s'agit cependant pas du tout d'un emploi à mi-temps. Tout d'abord, il s'agit de prévoir ces heures chaque jour de l'année. Ensuite, il y a régulièrement du travail supplémentaire à effectuer (casse, conduit obstrué, etc.) et ce dernier peut survenir en soirée ou le week-end. À côté de l'unité, M. Burniaux gère une exploitation agricole (actuellement en conversion bio).

Historique du projet

L'appel à projets a été lancé par la Région wallonne et les instances européennes en 2001. L'asbl « La Surizée » créée pour l'occasion a alors été sélectionnée. Mais le terrain acheté pour implanter l'unité n'a pu être utilisé. Il a en effet fait l'objet de spéculation immobilière et une campagne a été montée contre le projet de biométhanisation (odeurs, dangerosité, etc.). La population a été convaincue par les arguments de cette campagne et l'asbl a abandonné l'idée d'utiliser ce terrain. Des personnes possédant une certaine aura encadraient en effet la campagne : avocats, chercheur, etc. M. Burniaux insiste sur la nécessité de bien communiquer sur un projet de ce type. Il faut informer, sensibiliser, démystifier, éduquer³.

Un autre terrain n'a pas été simple à trouver. Les acteurs du projet souhaitaient en effet que la chaleur produite par la cogénération soit utilisée pour un réseau de chaleur à destination d'habitations. Il fallait donc une certaine proximité, des terrains appartenant tous à des personnes favorables au projet.

Finalement, M. Burniaux a proposé à l'asbl de mettre un de ses terrains à disposition, bien situé par rapport à des logements à fournir (pas de terrain appartenant à une tierce personne dans le chemin). L'asbl a accepté et un accord a été trouvé : 30 ares sont loués à l'asbl (15 ares construits) et une concession d'exploitation est allouée à M. Burniaux. Le projet est construit durablement sur le plan juridique et notarié : bail emphytéotique, etc. C'est utile, car le conseil d'administration d'une asbl est moins stable que ce dont une unité de biométhanisation a besoin. Le Collège communal a toujours refusé le permis d'exploiter mais un recours a été introduit chez le ministre et finalement le permis fut octroyé. Après des années de déboires administratifs et neufs mois de construction, le 19 juin 2006, l'unité est lancée.

³ Ce genre de campagne anti-biométhanisation érigée sur la base d'arguments fallacieux a eu lieu dans d'autres communes wallonnes, par exemple à Aiseau-Présles.

Coût

Le coût de l'unité est de 850.000 euros. Les fonds proviennent pour la quasi-totalité (90%) des instances européennes et de la Région wallonne. Sans les aides (mais avec les certificats verts), le temps de retour sur investissement (TRI) de l'installation est estimé à 17,5 ans. Si l'installation était plus puissante (200 kW), à réseau de chaleur égal, le TRI diminuerait : 7.5 ans.

Pour les intrants : les matières secondaires sont offertes, l'amidon est acheté, les effluents sont déposés et repris (sous forme de digestat), le maïs est acheté au prix de marché. Il s'agit d'une bonne opération pour l'agriculteur fournissant le maïs : la totalité de la masse entrante est retournée sous forme de digestat, d'où valeur fertilisante.

Intrants

Il faut nourrir l'unité de manière régulière de façon à ne pas perturber les réactions chimiques qui y ont lieu. La stabilité de l'approvisionnement est importante. L'estomac demande 10 tonnes par jour (en plusieurs fois), soit 3500 à 4000 tonnes par an.

Les intrants sont : des effluents d'élevage, des radicules de betterave, le triage de certaines céréales, du maïs énergétique, de la tonte de pelouse, de l'amidon de patate (d'une usine de frites). Chaque intrant a ses caractéristiques propres : disponibilité pendant l'année, capacité à produire du méthane, proportion d'énergie (carbone), proportion de protéine (azote), etc.

Les effluents ne sont pas égaux : le cheval fournit un bon effluent, le bovin un effluent excellent au point de vue bactérien et le porc un effluent pauvre. En ce qui concerne la distinction entre le lisier et le fumier pailleux : il faut de tout. Certains intrants fournissent le méthane (CH₄), certains l'ensemencement nécessaires aux microorganismes de l'unité (lisier ou fumier de bovins), etc.

L'utilisation des radicules de betterave par l'unité est une opération utile pour l'usine, qui ne doit plus payer pour la mise en décharge. Les grosses usines produisant des déchets pouvant générer du biogaz franchissent le pas de créer leur propre unité de biométhanisation si la rentabilité est assurée.

Le maïs énergétique sert quant à lui de stock, de dépannage, de manière à ne jamais rompre le cycle. Il peut s'agir d'une variété spécifique, orientée vers la production de biomasse (matière non ligneuse) et non de nourriture. Sous nos latitudes, cette variété met trop de temps à mûrir pour être utile du point de vue nourriture. L'utilisation de cultures énergétiques est à envisager après épuisement du potentiel organique local disponible.

On limite l'utilisation des déchets des entreprises de parcs et jardins : les branches contiennent trop de lignine et cela bouche les conduits. On ne met pas de semences traitées (contre les phytopathologies) dans l'estomac : c'est dangereux pour le contenu de ce dernier.

Il n'y a pas d'introduction des déchets ménagers. D'une part, il faudrait un permis, qui s'accompagne d'une analyse à faire toutes les 1000 tonnes. Ces tests sont coûteux et il y a de surcroît un risque de perdre et de devoir évacuer 1000 tonnes en cas de test positif. Cela n'est pas rentable. D'autre part, on est à la campagne : les gens ont des composts et des poules qui consomment déjà les intrants. Enfin, **le coût de la collecte et du transport de ces déchets ménagers est un frein important.**

Une tentative d'incorporation de gluten a eu lieu (venant de Biowanze, producteur de bioéthanol). Du gluten, c'est du carbone et des protéines (donc de l'azote). Il y a eu trop de protéines, donc l'estomac a subi une intoxication ammoniacale. La dégradation des protéines a créé une importante

production de sulfure d'hydrogène⁴ (H₂S). Ce dernier, que l'on n'est pas arrivé à annihiler (avec de l'air), a attaqué les soupapes du moteur. Fin de l'expérience. Sur les grosses installations (>500 kW) pour lesquelles c'est rentable, on installe des détecteurs et des systèmes de correction automatiques (charbon actif, etc.).

Biogaz, sécurité, etc.

Le biogaz est produit dans une cuve, et s'accumule sous la bâche de cette dernière. Si la pression augmente de trop, on diminue l'apport d'intrants. Un dégazage est possible si la pression est trop importante, et une torchère peut être utilisée si nécessaire : en fonction de la quantité et de la qualité du gaz relâché dans l'atmosphère, il peut être obligatoire de le brûler.

En ce qui concerne les analyses, il y en a quatre par an. Trois offertes par une société d'analyse, une payée par l'exploitant.

Cogénération

La cogénération, c'est le fait de produire deux énergies dans un seul processus (faire d'une pierre deux coups). Dans le cas présent, le moteur qui brûle le biogaz produit d'une part de l'électricité et d'autre part de la chaleur.

L'électricité produite (700 MWh) est utilisée par l'exploitation de M. Burniaux (50 MWh) et réinjectée sur le réseau (650 MWh). L'unité est donc bien enregistrée comme « producteur d'électricité » auprès de la Région wallonne. 700 MWh, c'est plus que la consommation électrique de tout le village. On ne peut raccorder directement les habitations (ce n'est pas rentable au vu du coût du câblage pour des consommateurs à 3500 kWh annuels), il s'agit donc d'une autonomie en électricité dans les chiffres uniquement.

La chaleur produite (1200 MWh) est utilisée pour 17 logements (400 MWh soit 40 000 litres de mazout évités) et le maintien en température de l'estomac (260 MWh). Il reste 500 MWh non consommés, actuellement relâchés dans l'atmosphère via des radiateurs. Le séchage de bois de chauffage (plaquette forestière) est envisagé : la chaudière d'un atelier protégé de la région consomme actuellement 45 000 litres de mazout, soit l'équivalent de 450 MWh.

Réseau de chaleur

Le réseau de chaleur fournit 17 logements, « choisis par le compas ». En effet, c'est le rayon d'action de l'unité qui détermine les logements éligibles au réseau de chaleur. M. Burniaux a proposé à ces habitations du chauffage à la moitié du prix de celui du mazout, aucune n'a refusé, malgré certains désagréments : travaux de voirie, installation de nouveau matériel dans l'habitation (l'échangeur à placer entre le réseau de chaleur et le circuit des radiateurs, etc.).

Digestat

Le digestat revient aux trois agriculteurs qui ont amenés les effluents. Il leur apporte une autonomie totale en fumure (200 ha). Quantitativement, c'est un parfait retour, sauf en carbone à cause de la part volatile qui constitue le biogaz extrait. L'appauvrissement en carbone n'est pas dommageable pour une culture conventionnelle (dénommée ainsi par opposition au bio et aux ogm). Si on met de la paille (via le fumier) ou de la pelouse dans les intrants, il y aura assez de carbone. Pour les cultures biologiques, l'ajout de paille n'est pas obligatoire mais est intéressant.

⁴ Aussi « sulfure de dihydrogène », « hydrogène sulfuré », « acide sulfhydrique ». L'odeur de ce gaz rappelle celle de l'œuf pourri.

Qualitativement, si le bilan carbone est bon (c'est-à-dire neutre), la forme d'apport du carbone pourrait perturber le complexe argilo-humique. Disons que ce ne peut pas être pire que dans les grandes cultures.

L'épandage se fait sur culture en une fois au printemps, grâce à un bras de 18 mètres, sans incorporation, à une température qui doit être inférieure à 25°C. C'est difficile au niveau pratique: on parle de 30-35 tonnes à l'hectare. Il n'y a pas de problème à épandre sur le froment : le liquide (15% de matière sèche) noircit la culture mais ne la brûle pas.

Avantages d'une unité

Premièrement, il s'agit d'énergie renouvelable. Ensuite, il s'agit d'une production locale, qui crée indirectement un peu d'emploi sans consommer trop d'espace. Ces deux points combinés, on peut dire qu'on limite le soutien aux conflits dans les régions pétrolifères. Enfin, il s'agit d'une production locale qui donne de l'activité aux agriculteurs, qui ont bien besoin de soutien. Agriculteurs qui bénéficieront d'une matière à épandre désodorisée, les odeurs n'existent plus qu'autour du stock d'intrants et sous ses vents comme dans une exploitation conventionnelle avec bétail.

Garanties financières

M. Burniaux ne possède pas de garanties d'approvisionnement en intrants, et ne donne pas de garanties en ce qui concerne le chauffage. En ce qui concerne les intrants : les agriculteurs impliqués sont peu nombreux (trois) et s'entendent bien, tout se passe donc dans une ambiance bon enfant. Il n'y a pas de convention, que ce soit pour un tonnage annuel, un type d'intrant ou la régularité de l'approvisionnement. En ce qui concerne les particuliers, tous ont une chaudière au mazout qui peut pallier à un arrêt soudain et prolongé de l'unité (sauf un bâtiment occupé par des personnes plus âgées : un risque que ne prendrait plus M. Burniaux même s'ils ont un poêle au mazout, la chaleur étant vitale pour ce profil d'utilisateur). Même si on sait que les fondations juridiques du projet sont stables, on perçoit que tout repose sur les épaules et la bonne volonté d'un tout petit nombre de personnes. Le casting du gérant de l'exploitation doit être mené avec soin.

L'exploitant loue l'installation et récupère les certificats verts, indispensables pour ses finances. Si l'exploitant compte sur la production d'électricité, c'est bien les certificats verts qui en découlent qui sont essentiels. Ainsi, lorsque la pile d'un compteur digital dans les habitations est plate, s'il s'agit bien d'une perte en fourniture d'électricité, ce n'est pas aussi grave que la perte d'un certificat vert. Les certificats verts sont octroyés sur la base d'un compteur dans l'unité depuis 2011.

Une casse moteur, c'est vite 25.000 à 30.000 euros de perdus. Pareil pour une mise à l'arrêt de l'unité. Ce dernier point montre l'importance d'une activité continue de l'estomac.

Pour ce qui est des garanties d'entretien : prendre un contrat avec la société ayant livré le moteur peut être très couteux, surtout concernant le volet « déplacements ». M. Burniaux a arrêté ce contrat de maintenance et se débrouille grâce à un maillage de compétences : il s'occupe du moteur tandis qu'un électronicien s'occupe du reste et qu'un garage proche et spécialisé fournit les pièces. On ressent du discours qu'un tel réseau ne se développe pas partout : il faut de la chance (concentration des bonnes compétences) et de bonnes ententes.

Si le moteur venait à devoir être remplacé, une équivalence en plusieurs moteurs serait préférable (deux moteurs de 100 kW plutôt qu'un moteur de 200 kW).

Conclusions

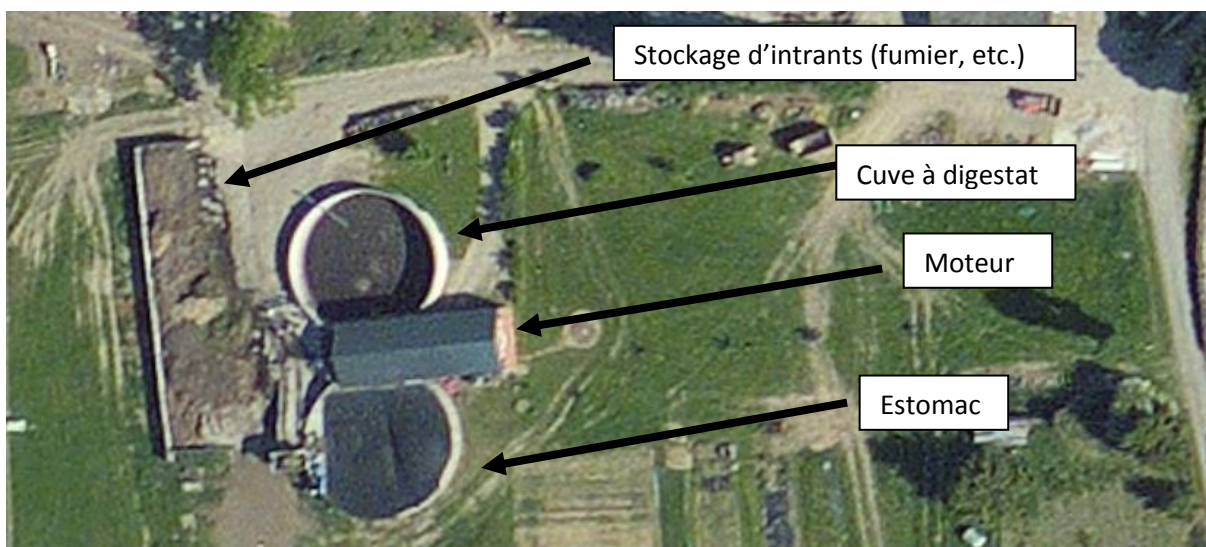
M. Burniaux insiste sur le fait qu'il faille visiter plusieurs unités de biométhanisation et interroger un maximum d'acteurs lors de l'élaboration d'un tel projet. L'expérience des précurseurs n'est reprise

dans aucune documentation mais peut être vitale pour les projets qui démarrent. La passion du métier est également indispensable, au regard de l'engagement nécessaire et des revenus qui découlent de l'exploitation de l'unité.



Ci-contre : Monsieur Marcel Burniaux explique aux visiteurs le fonctionnement de l'unité de biométhanisation de Surice. En fond : la cuve dans laquelle s'accumule le digestat.

Ci-dessous : Un schéma de l'unité de biométhanisation de Surice. Fond : Bing Maps.



**ANNEXE 2 : FICHE DE DESCRIPTION DE LA FONCTION DE PMO QUI A SERVI POUR LE
RECRUTEMENT D'UNE PERSONNE RESSOURCE POUR LE COMPTE DE L'ASSOCIATION DES ALUMNI
DE SOLVAY.**



Solvay Schools Alumni is recruiting a PMO

Who we are

The Solvay Schools Alumni organization represents 20,000 alumni in more than 65 countries. Over 50 fun, business, social activities and conferences are organized each year, creating ample networking opportunities for the members, both in Belgium and in the many countries where Solvay alumni are present.

Continuously updated presence on the Web, newsletters and the quarterly « From Solvay Magazine » help tighten these relations. Each year, an updated directory is issued, also available online. Career services and other ad-hoc forms of support are also provided for members.

An important role of the Solvay Schools Alumni is also to encourage and support projects that help position the Solvay Schools (ULB-VUB) as one of the World's best source for business and economic education (including the 5 year curriculum, MBA and after-MBA programs).

This is achieved namely through the organization of a fund-raising Congress every two years, through supporting (including financially) a whole range of initiatives undertaken jointly with the Solvay Schools constituencies (under the supervision of their respective Deans), and through establishing active partnerships with other alumni organizations throughout the World.

Your job as the organization's PMO

As the Solvay Schools Alumni Project Management Office (PMO) responsible, you will be accountable to the Solvay Schools Alumni Board and its Executive Committee to ensure that effective processes and tools are in place to facilitate the effective and timely running of the multiple projects initiated by the alumni organization and of projects jointly decided by the Alumni Board and the Solvay Schools authorities.

To reach this overall objective, you will be responsible to put in place:

- A facilitating process by which all stakeholders in a project are pro-actively informed about project progress, about the next steps to be accomplished, what exactly is expected from eachone in achieving set objectives and what resources are available.
- Project portfolio report metrics by which a global view can be easily drawn on overall progress, on possibly conflicting objectives, on whether a project team is on track or in need of additional support.

As PMO, you will also take appropriate initiative to foster communications among project team members and, as required, coach and mentor individual project stakeholders on ways and means to improve their personal contributions to better project results and to a more timely provision of expected deliverables.

Your profile

- You are a recent university graduate, preferably from the VUB or ULB, having studied in fields such as communication, journalism or business management.
- You are a Dutch native-speaker, with a good working knowledge of French and English, and willing to invest in becoming fully tri-lingual.

- You are willing to join a project-driven, non-profit organization, as a member of a small team (VZW/ASBL compatible mindset).
- You are an energetic and well-organized project manager, a doer (self-achiever, pragmatic and solution-driven), an outgoing communicator, a born team-player and someone who knows how to motivate others.
- You combine such qualities with a flexible, non-arrogant, enthusiastic and positive personal style and attitude.
- You are a good Microsoft practitioner (Word, Excel, Powerpoint).
- You have at least a basic knowledge of efficient project management tools and approaches and are willing to improve your skills and knowledge in this field. Some prior relevant project management experience, although not required, will be considered as a plus.

We offer

- A challenging first job experience.
- Opportunities for further career development.
- A friendly working atmosphere.
- The opportunity to develop a broad network of relations.
- A motivating compensation package.

Interested ?

**Please send your application to our consultant : Michael Bertrand at ExpertSelect
Michael.bertrand@expertselect.org – Direct line : +32-(0)10-849550**